



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 23 décembre 2010

Approuvé le 03 mars 2011

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Jean-Michel BAUDOUIN (président), Ezra BOTTEQUIN, Julien CLAVIEN, Caroline DAYER, Myriam GREMION, Fanny PYTHOUD-ROCHAT, Pascal ZESIGER
Ex officio	Pierre BATARDON – administrateur, Jean-Paul BRONCKART – doyen, Valérie KICIMAN, Pascale PASCHE-PROVINI, Anastasia TRYPHON – conseillères aux études, Gabriel MUGNY – vice-doyen/président de la Commission du développement et du budget
Invité(s)	Rita HOFSTETTER, Dirk KERZEL
EXCUSES	
Membres du Conseil	Pierre BARROUILLET, Kerstin BRINKMANN, Benoît CANO PEUKER, Cyrielle CHAPPUIS, Georges FELOUZIS, Guido GENDOLLA, Fanny PYTHOUD-ROCHAT, Marie-Noëlle SCHURMANS, Ariane SCIURPI, Martial VAN DER LINDEN, Tanja WRANIK
Ex officio	

Ordre du jour

- 1 - Approbation du PV de la séance du 23.09.2010
- 2 - Communications du doyen
- 3 - Adoption du projet de règlement d'organisation de la Maison de l'Histoire
- 4 - Projet de changement du mandat et de la composition de la commission de la Bibliothèque (avec Dirk Kerzel, président de la Commission Bibliothèque facultaire)
- 5 - Approbation des demandes individuelles d'équipement et de la proposition de budget 2011 (avec Gabriel Mugny, président de la Commission du développement et du budget)... / ...
- 6 - Elections complémentaires dans les commissions facultaires et de la Section des sciences de l'éducation (Commission Plan d'Etudes – CPE)
- 7 - Adoption de la proposition de modification du règlement du doctorat

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

- 8 - Adoption de la proposition de modification du règlement d'études du certificat de formation continue en formation d'adultes
 - 9 - Adoption de la proposition de modification du règlement d'études du diplôme de formation continue en formation d'adultes
 - 10 - Adoption du projet de règlement d'études du certificat de formation continue en Education internationale comparée
 - 11 - Prise de position sur le projet de création d'une maîtrise en Education précoce spécialisée
 - 12 - Relations IUFE – FPSE
 - projet de convention
 - projet d'accord
 - 13 - Divers
-

A la demande du doyen, il est proposé que le point n°12, relatif aux relations IUFE/FPE soit traité en début de séance (soit après le point n°3). Les membres du Conseil participatif acceptent cette demande de modification de l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23.09.2010

Le procès-verbal est adopté sans modification.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

• Statut de l'Université

Le Statut de l'Université, adopté par l'Assemblée de l'Université le 22.09.2010 et dont l'entrée en vigueur était prévue pour le 17 novembre 2010, est actuellement en discussion au DIP. Un certain nombre de points semblent soulever des problèmes (dénominations : faculté vs UPER, représentation des différents corps dans les instances facultaires, pouvoir du Rectorat, ...).

Cela signifie notamment que l'adoption du projet de modification du règlement d'organisation de la Faculté (qu'il était initialement prévu d'aborder au cours de cette séance du 23.12) est reporté dans l'attente d'une issue au contentieux qui oppose le DIP au Rectorat.

« Suite à une rencontre entre le Conseiller d'Etat en charge du DIP, le recteur et le président de l'assemblée, il apparaît que le statut n'entrera pas en vigueur à la date prévue (17 novembre 2010). Un groupe de travail réunissant un représentant de chacune des trois instances travaillera à l'examen de ce qui pose problème selon le DIP. » (Assemblée de l'Université – Bulletin de la séance du 10.11.2010).

• Budget

Le rectorat doit prendre position sur la planification budgétaire dans le cadre de la convention d'objectifs pour 2012-2015. La convention fixe notamment le montant du projet de budget que l'Université peut élaborer pour quatre ans et qui est de l'ordre de 18 millions de francs dont 12 millions seraient consacrés aux projets de Recherche et 6 millions aux projets pédagogiques (innovation & encadrement).

• Tour de Suisse du F.N.S.

- Les fonds DORE sont désormais abandonnés (dernières requêtes en 2011 ; dernières accréditations en 2014). Des dispositions nouvelles sont prévues pour des projets à forte utilité sociale.
- overheads : financement au prorata du nombre de projets de Recherche/Faculté ; ressources supplémentaires destinées à prendre en charge des salaires uniquement sauf pour une partie, non concernée, dont l'usage n'est pas soumis à conditions.

• Salle de collègues (M 4135)

La salle M 4135 va être équipée afin d'accueillir les différentes instances facultaires et notamment les collègues des professeurs.

3. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'ORGANISATION DE LA MAISON DE L'HISTOIRE

Fondée sur un état des lieux réalisé dès 2005 par les historiens de Genève, et la volonté de promouvoir les sciences historiques ainsi que l'intérêt pour l'histoire auprès du grand public, la

création d'un centre interfacultaire de recherche en sciences historiques a également pour objectif d'améliorer la visibilité du travail effectué en contribuant, notamment, à fédérer les équipes de recherche dans le domaine.

Le projet a obtenu un budget de 2.8 millions de francs du Fonds National Suisse.

Pour rappel, le projet de règlement d'organisation de la Maison de l'Histoire a fait l'objet d'un vote conditionnel au cours de la séance du 23 septembre dernier.

Le règlement d'organisation était en effet accepté par 6 vote pour et 6 abstentions, sous réserve de vérification par le doyen que le processus de création ait été respecté (c'est-à-dire, soumis à l'approbation des conseils participatifs de 2 ou + facultés parties prenantes ainsi que le stipule le Statut de l'Université tel qu'adopté par l'Assemblée de l'Université le 22.09.2010 – article 20).

Le doyen informe le Conseil que le processus de création prévoit que le projet de règlement doit être soumis au préalable aux instances des facultés concernées avant l'entrée en matière formelle sur la création -> le règlement d'organisation a donc été élaboré et est actuellement en cours de validation dans les différentes facultés concernées.

Considérant avoir été correctement avisé et que la procédure relative à la création d'un centre interfacultaire a bien été respectée, le Conseil participatif de la Faculté **confirme son vote du 23 septembre dernier** : 6 oui, 6 abstentions.

4. RELATIONS IUFÉ – FPSE [EX POINT N°12]

- PROJET DE CONVENTION

- PROJET D'ACCORD

La **convention** entre l'IUFÉ et la FPSE (et plus particulièrement la Section des Sciences de l'éducation) règle la collaboration entre les deux parties concernant la formation des enseignants, en formalisant, notamment, les relations budgétaires et la mutualisation des besoins en termes de ressources humaines (enseignement et administratif).

L'IUFÉ a la responsabilité de quatre formations auxquelles la FPSE/SSED participe étroitement :

- **la Formation des enseignants du secondaire (FORENSEC)**
- **le Certificat et le Master en Formation des enseignants primaires (FEP)**
- **le Master en Enseignement spécialisé (MES)**
- **le Certificat, Diplôme et Master d'études avancées (CAS, DAS, MAS) en « direction d'institutions de formation » (FORDIF)**

Le Bachelor en Sciences de l'éducation orientation « enseignement primaire » est géré entièrement par la FPSE/SSED. Pour le Certificat et le Master, les étudiants sont inscrits à l'IUFÉ. Le suivi administratif des étudiants reste toutefois assumé par la FPSE/SSED.

Annexe à la convention : sur la partie « mutualisations pour compenser le déficit d'heures » suite au déficit constaté entre les heures d'enseignement données par les professeurs de la SSED à l'IUFÉ (540) et celles reçues (180) : il est indiqué 180 heures (équivalent à un poste de P.O) et **180 heures (équivalent à 1.5 postes d'assistant) ??**

→ Le doyen reconnaît que ce « calcul » pose un problème au sein de la section des Sciences de l'éducation et devra être rediscuté.

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

Pascale Pasche objecte que le secrétariat des étudiants des Sciences de l'éducation ne devrait pas, à son sens, gérer le certificat de l'enseignement primaire.

Pierre Batardon précise que le budget de l'IUFE est géré de manière autonome par l'IUFE en relation directe avec le Rectorat.

L'accord vise, quant à lui, à officialiser et stabiliser les rapports entre la Faculté (et plus particulièrement la Section des Sciences de l'éducation) et l'IUFE dans les différents domaines pour lesquels les deux institutions seront amenées à collaborer, et particulièrement : l'Enseignement, la Recherche, la gestion commune des infrastructures (bâtiment Pavillon Mail), la création de postes en commun.

Accord : point 2 – Recherche – « Les doctorats d'étudiants émanant de la SSED, menés sous la direction de professeurs en didactiques d'autres Facultés, sont réalisés en codirection avec un professeur de la SSED, ~~sous réserve d'accord du directeur de la thèse~~ » (suppression demandée).

Soumis au vote, les projets de convention et d'accord entre la FPSE et l'IUFE sont adoptés avec 6 voix pour et 2 abstentions (8 voix).

5. PROJET DE CHANGEMENT DU MANDAT ET DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION BIBLIOTHÈQUE

Suite à la réorganisation des bibliothèques de l'Université, Dirk Kerzel, président de la Commission Bibliothèque de la Faculté, souhaite consulter le Conseil participatif sur l'opportunité de modifier le mandat et la composition de la Commission. Il estime que le mandat actuel n'est plus adéquat et donne peu de pouvoir à la Commission hormis la définition des collections et des besoins en termes d'acquisition. Il avance également que la représentation paritaire des différents corps (étudiants, CCER) n'est pas adapté au fonctionnement de la Commission qui ne serait plus composée que de « correspondants académiques ».

Une discussion a lieu, notamment sur le bien fondé de la disparition de la représentation des différents corps au sein de la composition de la Commission qui ne fait pas l'unanimité.

Le Conseil participatif entend les arguments énoncés et précise qu'il est tout à fait favorable à de nouvelles propositions afin que les intérêts de la Faculté soient défendus au mieux, éventuellement via une instance autre, si la Commission Bibliothèque et son fonctionnement devaient désormais être estimés caducs.

Dirk Kerzel est invité à soumettre au Conseil participatif un projet redéfinissant le mandat et la composition de la Commission Bibliothèque facultaire, modifications justifiées dans le cadre de la réorganisation des bibliothèques d'Unimail.

6. APPROBATION DES DEMANDES INDIVIDUELLES D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PROPOSITION DE BUDGET 2011

La campagne d'équipement 2011 clôturée, et après préavis de la Commission informatique facultaire, les demandes d'équipement individuelles ainsi que la répartition du budget 2011 dans les enveloppes budgétaires déterminées (cf. ventilation ci-dessous), sont soumises par le président de la Commission du développement et du budget, Gabriel Mugny, à l'approbation du Conseil participatif.

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

Ventilation du budget 2011 comme suit :

Tampon (dégâts, vols et autres imprévus)	50.000.-
Enveloppe informatique (petits logiciels, imprimantes, augmentations de mémoire, stockage)	10.000.-
Enveloppe matériel audio-visuel	20.000.-
Enveloppe test	10.000.-
Enveloppe mobilier	20.000.-
Enveloppe nouveaux professeurs	60.000.-
Enveloppe Media-Plus 2010-2011	30.000.-
Enveloppe logiciels (Spad, Statistica, Nvivo, enveloppe TECFA, téléchargements GDL), et matériel scientifique (EEG)	56.000.-
Enveloppe impressions papier	30.000.-
Renouvellement parc informatique	100.000.-
Autres demandes	72.438.-
En suspens	58.090.-
Total	516.528.-

Le budget 2011, non confirmé à ce jour, a été estimé, sur la base des années précédentes, à CHF 562 000 - dont CHF 100 000 consacrés au budget d'équipement (fonctionnement) et CHF 462 000 - pour le budget d'investissement.

Sur cette base, la proposition de répartition du budget 2011 fait apparaître un solde positif de + 45 000 CHF, particulièrement confortable (pour rappel, en 2010, déficit estimé de l'ordre de CHF 20 000 -).

A noter que dorénavant le budget d'investissement est réparti sur 4 années, permettant une meilleure gestion en évitant notamment le « rush » de fin d'année concernant le « non dépensé ».

A noter également, le fonctionnement du service audiovisuel (et budget y afférent) avec la mise en place du système de prêt de matériel. Dans ce contexte, toutes les demandes individuelles concernant du matériel audiovisuel (appareil-photo, caméra, ..), si accordées, font l'objet d'un prêt longue durée. Le matériel est ensuite récupéré et intégré au matériel en prêt.

Soumises au vote, les demandes individuelles d'équipement et la proposition de ventilation du budget 2011 de la Faculté sont adoptées à l'unanimité (8 voix).

7. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES COMMISSIONS FACULTAIRES ET DE LA SECTION SED

A la demande du corps étudiant de la section de psychologie, suite à de nombreux départs et démissions, les changements suivants sont proposés au sein des commissions facultaires :

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

Ethique :

Mariam KHIDASHELI	ET	T	Adepsy
Laurent SCHÜPBACH	ET	T	Adepsy
Cyrielle CHAPPUIS	ET	S	Adepsy

On note le départ d'**Adele TSCHUDIN** qui n'est plus à l'université de Genève, sa place de suppléante a été prise par **Cyrielle CHAPPUIS**. On note également le départ de **Syeda Fatima ABEDI**, remplacée par une nouvelle titulaire **Mariam KHIDASHELI**, précédemment suppléante.

Egalité :

Huarda VALDES LARIBI	ET	T	Adepsy
Olga VORONTSOVA WENGER	ET	T	Adepsy
Lucia-Stefania AVRAM	ET	S	Adepsy

On note le départ d'**Alina CIOBANU**, remplacée par **Olga VORONTSOVA WENGER**.

CIF 2010-2013

Aline Courtine pour SSED

CHRISTOPHE CARLEI	ET	T	Adepsy
--------------------------	-----------	----------	---------------

Compte-tenu des changements proposés par les différents corps en cette rentrée 2010, les compositions des Commissions facultaires concernées sont modifiées comme suit :

Commission Egalité - Nouvelle Composition 2010/2011

Commission	nom	statut	
Commission de l'égalité	Mireille BETRANCOURT	Prof	T
	Margarita SANCHEZ-MAZAS*	Prof	T
	Susanne KAISER	Prof	T
	Fabio LORENZI CIOLDI	Prof	T
	Sylvie CEBE*	Prof	S
	-	Prof	S
	Pascale PASCHE PROVINI	CI	T
	Michael DE PRETTO	CI	T
	Caroline DAYER	CI	S
	Fabrice BUSCHINI	CI	S

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

	Huarda VALDES LARIBI	ET	T
	Alina CIOBANU	ET	T
	Olga VORONTOVA WENGER	ET	T
	Lucia-Stefania AVRAM	ET	S
	Aline COURTINE	ET	S
	Susanne HAGEMANN	PAT	T
	Marie PHILIPPE	PAT	S

- en rouge (et grisé) : élections complémentaires oct.nov. 2010 & maj
- * échange titulaire/suppléante nov.2010

Commission d'Ethique - Nouvelle composition 2010/2011

Commission	nom	statut	
Commission d'Ethique			
	Nicolas FAVEZ	Prof	T
	Georges FELOUZIS	Prof	T
	Guido GENDOLLA	Prof	T
	Daniel PERAYA	Prof	T
	Marc DURAND	Prof	S
	Claude-Alain HAUERT	Prof	S
	-	Prof	S
	-	Prof	S
	Caroline GAUFFROY	CI	T
	Roxanne GAGNON	CI	T
	Nicolas RUFFIEUX	CI	S
	Christine DEL NOTARO	CI	S
	Syeda Fatima ABEDI	ET	T
	Mariam KHIDASHELI	ET	T
	Laurent SCHÜPBACH	ET	T
	Adèle TSCHUDIN	ET	S
	Mariam KHIDASHELI (devient titulaire)	ET	S
	Cyrielle CHAPPUIS	ET	S
	Catherine ONA	PAT	T
Martine MORNACCHI	PAT	S	

- en rouge (et grisé) : élections complémentaires nov.dec. 2010 & maj

Commission de la Formation et de l'évaluation des enseignements - 2010/2011

Commission	nom	statut	
Commission de la Formation et de l'évaluation des enseignements	Koviljka BARISNIKOV	Prof	T
	Etienne BOURGEOIS	Prof	T
	Joaquim DOLZ	Prof	†
	Lucie MOTTIER LOPEZ	Prof	T
	Susanne KAISER	Prof	T
	--	Prof	S
	--	Prof	S
	Juan FALOMIR	Cl	†
	Betty GOGUIKIAN RATCLIFF	Cl	T
	Lucie MOTTIER LOPEZ	Cl	†
	Nathalie LAMBIEL	Cl	T
	Thierry LECERF	Cl	S
	Céline BUCHS	Cl	S
	Mariam KHIDASHELI	ET	T
	Aurélien ROY	ET	T
	Vjollca AHMETI	ET	S
	Naida MORENO	ET	S
Catherine ONA	PAT	T	
Sylvie TISSOT	PAT	S	

- en rouge (et grisé) : élections complémentaires oct.nov. 2010

Commission Bibliothèque - 2010/2011

Commission	nom	statut	
Commission Bibliothèque	Abdeljalil AKKARI	Prof	T
	Gisela CHATELANAT	Prof	T
	Christiane GILLIERON PALEOLOGUE	Prof	T
	Juan-Manuel FALOMIR *	Prof	T
	Dirk KERZEL	Prof	T
	Sylvie CEBE	Prof	S
	Etienne BOURGEOIS	Prof	S
Susanne KAISER	Prof	S	

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

	Mary OVERTON VENET	CI	T
	Maryvonne CHARMILLOT	CI	T
	<i>Kerstin BRINKMANN</i>	CI	S
	<i>Janette FRIEDRICH</i>	CI	S
	Vjollca AHMETI	ET	T
	Mariam KHIDASHELI	ET	T
	<i>Laurent SCHÜPBACH</i>	ET	S
	<i>Olga VORONTSOVA WENGER</i>	ET	S
	Ariane SCIURPI	PAT	T
	<i>Brigitte ROBERT-CHARRUE</i>	PAT	S
	Jean-Paul BRONCKART (doyen)	ex-officio	
	Pierre BATARDON	ex-officio	
	Michel MAILLEFER	ex-officio	

- en rouge (et grisé) : élections complémentaires oct. 2010

Commission Informatique - Composition 2010/2013

Commission	nom	statut	
Commission informatique	Pierre BATARDON	Administrateur	T
	Jean-Paul BRONCKART (doyen)	Représentant-e du décanat	T
	Jacques LAMBERT	Représentant de la Division informatique de l'Uni.	T
	Georges FELOUZIS (SSED)	Professeur-e-s représentant-e-s chaque unité	T
	Olivier RENAUD (PSICO)	Professeur-e-s représentant-e-s chaque unité	T
	Mireille BÉTRANCOURT (TECFA)	Professeur-e-s représentant-e-s chaque unité	T
	Yvan SANCHEZ	Responsables des secteurs concernés	T
	Cao NGUYEN (de cas en cas)	Responsables des secteurs concernés	
	Isabelle DESCOMBES	Responsables des secteurs concernés	T
	-	CI TECFA	
	Fabrice ROUBLOT	CI SSED	T
	Victorin LUISIER	CI PSICO	T
	Aline COURTINE	ET SSED	T
	Christophe CARLEI	ET PSICO	T
	Gabriel MUGNY	Président Commission Développement/Budget	ex-officio

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

- Elections complémentaires dans les commissions de la Section des Sciences de l'éducation :

COMMISSION DE GESTION / 2010-2011

Entité représentée	Titulaires	Suppléant-e-s
Présidence	DOLZ Joaquim	CEBE Sylvie
Secteur académique I Culture(s), organisation(s) et pratique	HANHART Siegfried	LUSSI BORER Valérie
Secteur académique II Didactique des disciplines	RICKENMANN René	DORIER Jean-Luc
Secteur académique III Formation des adultes	BAUDOUIN Jean-Michel	PARSON Christopher
Secteur académique IV Apprentissage et Actions éducatives	HESSELS Marco	TESSARO Walther
Comité de Programme Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation et Baccalauréat en sciences de l'éducation orientation enseignement primaire (CP BS/BSEP)	MAGNIN Charles	CHARMILLOT Maryvonne
Comité de Programme Formation en enseignement primaire (CP FEP)	VANHULLE Sabine	SALES CORDEIRO Glais
Comité de Programme Maîtrise en sciences de l'éducation (CP MS SSED)	BOURGEOIS Etienne	BUCHS Céline
Comité de Programme Maîtrise en éducation spéciale (CP MS EDS)	PETITPIERRE Geneviève	CARVAJAL Fernando

COMMISSION DU PLAN D'ÉTUDES / 2010 - 2011

Entité représentée	Titulaires	Suppléant-e-s
Présidence	CEBE Sylvie	DOLZ Joaquim
Comité de Programme Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation et Baccalauréat en sciences de l'éducation orientation enseignement primaire (CP BS/BSEP)	MAGNIN Charles	CHARMILLOT Maryvonne
Comité de Programme Formation en enseignement primaire (CP FEP)	SALES CORDEIRO Glais	VANHULLE Sabine
Comité de Programme Maîtrise en sciences de l'éducation (CP MS SSED)	BUCHS Céline	BOURGEOIS Etienne
Comité de Programme Maîtrise en éducation spéciale (CP MS EDS)	PETITPIERRE Geneviève	HESSELS Marco
Corps intermédiaire	MARTINET Catherine	Marion DUTREVIS (CP du 23.12.10)
Représentation des étudiants	En cours de recrutement	En cours de recrutement
PAT	BELKOUCH Bouchaïb	DARRE Patricia

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

COMMISSION D'ÉQUIVALENCES ET DE MOBILITÉ

Entité représentée	Titulaires
Vice-présidence	CEBE Sylvie
Analyse et intervention dans les systèmes éducatifs (AISE)	HANHART Siegfried
Baccalauréats (BS/BSEP)	LEUTENEGGER Francia
Formation en enseignement primaire (FEP)	VANHULLE Sabine
Formation des adultes (FA)	JACQUEMET Stéphane
Education spéciale (EDS)	HESSELS Marco
Conseillère aux études	PASCHE-PROVINI Pascale KICIMAN Valérie

COMITÉS DE PROGRAMMES / 2010 – 2011

Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation et Baccalauréat en sciences de l'éducation orientation enseignement primaire (BS/BSEP) MAGNIN Charles (coordinateur) CHARMILLOT Maryvonne (coordinatrice) HESSELS Marco LEUTENEGGER Francia MOTTIER Lucie SALES CORDEIRO Glais PASCHE-PROVINI Pascale et KICIMAN Valérie (membres ex officio)
Formation en enseignement primaire (CP FEP) VANHULLE Sabine (coordinatrice) SALES CORDEIRO Glais (coordinatrice) CRAHAY Marcel DORIER Jean-Luc RICKENMANN René TESSARO Walther HADDAD Sabrina NN RAHAL Melissa LANGER Eveline, VITE Laurent (membres de la profession) PASCHE-PROVINI Pascale et KICIMAN Valérie (membres ex officio)
Maîtrise en Sciences de l'éducation (MS SSED) BUCHS Céline (coordinatrice) BOURGEOIS Etienne (coordinateur) BAUDOUIN Jean-Michel DORIER Jean-Luc FILLIETTAZ Laurent HANHART Siegfried JACQUEMET Stéphane MERHAN France SCHNEUWLY Bernard CRAHAY Marcel PASCHE-PROVINI Pascale et KICIMAN Valérie (membres ex officio)
Maîtrise en éducation spéciale (MS EDS) Pas de changements

Soumises au vote, les élections complémentaires dans les commissions facultaires et de la Section des Sciences de l'éducation sont adoptées par 6 voix pour, 2 abstentions (8 voix).

8. ADOPTION DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU DOCTORAT

Les modifications proposées sont :

- des modifications de forme relatives à la mise en conformité avec la nouvelle Loi sur l'Université et aux recommandations du Rectorat concernant, notamment, l'insertion d'articles liés à la fraude et au plagiat ainsi qu'aux modalités d'opposition **et de recours** (référence au règlement du 16.03.2009 relatif à la procédure d'opposition au sein de l'Université de Genève – RIO)
- des modifications de fonds, telles que : la création d'un doctorat en Logopédie, le délai supplémentaire pour l'acceptation d'un projet de doctorat limité à deux semestres, la rédaction de la thèse en français **et/ou en anglais** sans autorisation spécifique du Collège des docteurs, des précisions quant aux direction et codirection de thèses, ...

Le corps des Collaborateurs de l'Enseignement et de la Recherche (de la SSED) émet quelques réserves concernant les modifications de l'article 7 – Direction de thèses (notamment article 7 – 3). Il semble toutefois que ces modifications de règlement ont été abordées en Collège des docteurs (point à l'ordre du jour de la séance du 28.10.2010) sans soulever d'objections particulières.

Soumis au vote, le projet de modification du règlement d'études du Doctorat est adopté avec 6 voix pour et 2 abstentions (8 voix).

Nota bene - Concernant les trois points suivants (n°9, n°10 et n°11) relatifs à la modification des règlements d'études :

- du certificat de formation continue en formation d'adultes « analyse, gestion, développement »
- du diplôme de formation continue en formation d'adultes « analyse, gestion, développement »
- du certificat en formation continue en éducation internationale comparée

La conseillère aux études des sciences de l'éducation s'étonne des répartitions de compétences entre les instances responsables (doyen et/ou comité directeur du programme) dans les cas d'admission, d'élimination, ... et se demande si les textes ont été validés par le service juridique de l'Université.

Ces trois projets de modification de règlements d'études sont donc votés sous réserve d'être soumis à l'approbation des services 1 - juridique de l'UniGe, 2 - de la Formation continue.

Ces diplômes devraient être ouverts dès la rentrée 2011.

9. ADOPTION DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE EN FORMATION D'ADULTES

L'analyse de l'offre de formation du CEDASF - DUFA (Certificat de formation continue en Développement et Animation de Systèmes de Formation et Diplôme de formation continue pour Formateur d'Adultes) a conduit le Comité de programme à proposer une modification de l'offre de formation pour 2010 pour rester pertinent par rapport aux compétences requises en formation des adultes.

Afin de permettre une meilleure visibilité de ces deux offres, le Comité de programme a notamment décidé de rédiger deux règlements d'études distincts.

Hormis la réserve émise en préambule, la proposition de modification du règlement d'études du Certificat de formation continue en formation d'adultes ne suscite ni commentaire, ni question.

Soumis au vote, le projet de modification du règlement d'études du Certificat de formation continue en formation d'adultes est adopté à l'unanimité (8 voix).

10. ADOPTION DE LA PROPOSITION DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU DIPLÔME DE FORMATION CONTINUE EN FORMATION D'ADULTES

Hormis la réserve émise en préambule, la proposition de modification du règlement d'études du Diplôme de formation continue en formation d'adultes ne suscite ni commentaire, ni question.

Soumis au vote, le projet de modification du règlement d'études du Diplôme de formation continue en formation d'adultes est adopté à l'unanimité (8 voix).

11. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'ÉTUDES DU CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE EN ÉDUCATION INTERNATIONALE COMPARÉE

Ne suscitant ni commentaire, ni question, le projet de règlement d'études du Certificat de formation continue en Education Internationale Comparée est adopté à l'unanimité (8 voix).

12. PRISE DE POSITION SUR LE PROJET DE CRÉATION D'UNE MAÎTRISE EN ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE

Sur le plan romand, seuls deux lieux de formation proposent un cursus de formation aux futurs professionnels en Education Précoce Spécialisée : la HEP-VAUD avec un Diplôme d'études avancées (DAS) de 40 ECTS ; l'IPC (Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg) avec un diplôme complémentaire ouvert aux détenteurs d'un BA ou d'un MA délivré par l'IPC (cette formation ne sera toutefois plus proposée à partir de 2011). Aucune de ces deux formations ne

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FPSE

PROCES-VERBAL APPROUVE LE 03 mars 2011

répond aux nouveaux critères institués par la CDIP qui prévoit désormais une formation de niveau Maîtrise. Il apparaît que les ressources existantes à la FPSE, combinées avec celles de la HEP-Vaud, offrent les meilleures garanties pour réaliser cette Maîtrise qui serait proposée dès 2012.

Soumis au vote, le projet de création d'une Maîtrise en Education Précoce Spécialisée est adopté à l'unanimité (8 voix).

13. DIVERS

Aucun.

De belles fêtes de fin d'année à toutes et tous !

GE/08.02.2011/M.Philippe